

DIACONAT : Frère Joachim, Frère François-Marie, Frère Victorin, *des Frères Mineurs* ; J.-Th. Côté, E.-G. Alph. Tremblay, *diocèse de Québec* ; E.-A.-N.-Ad. Chamberland, *diocèse de Rimouski*.

### Régime tyrannique

— o —

L'une des plus grandes souffrances qu'ont eu souvent à subir les peuples conquis, ç'a été de se voir imposer la langue du vainqueur, sinon au foyer de la famille, du moins à l'école, à l'église, au tribunal

Ces mesures barbares, notre époque elle-même en a été témoin. C'est ainsi que la Pologne dépendante de la Russie a été forcée d'apprendre la langue russe; l'Allemagne a rendu l'allemand obligatoire dans les écoles de la Pologne soumise à sa domination. Et l'année dernière encore, le monde civilisé s'indignait au récit des brutalités exercées contre les écoliers polonais qui s'obstinaient héroïquement à parler leur langue maternelle à l'école. Le misérable Combes lui-même n'a pas manqué d'imiter de si beaux exemples: combien de prêtres français se sont vus iniquement frappés par ce persécuteur, pour avoir prêché l'évangile dans la langue seule comprise par leurs ouailles.

Des procédés de ce genre sont contraires à la douceur des mœurs actuelles, et révoltent les âmes qui ont le sentiment de la justice et de l'équité.

Pourquoi faut-il donc qu'en notre Canada lui-même on voit de pareilles mesures imposées légalement à des minorités ?

Sait-on bien que dans tout le Nord-Ouest canadien l'enseignement doit se donner en anglais seulement, en toutes les écoles subventionnées par l'Etat ? — exception faite des tout jeunes enfants.

Il y a là-bas des groupements de familles d'une même race : française, canadienne-française, allemande, etc. Eh bien, les enfants de ces familles ne peuvent recevoir l'instruction qu'en anglais. Il en est ainsi depuis quelques années seulement, et l'on dit que le gouvernement des Territoires a outrepassé ses pouvoirs lorsqu'il a imposé de la sorte l'enseignement anglais dans toutes les écoles, à l'exclusion, particulièrement, du français.